



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 13 février 2026

*Oublier l'ennui et la solitude, faites du sport.
Ensemble surmontons le handicap.*

Président cette A.G. : Jérôme PHILIPS Président,
Jennifer HENTZIEN Vice-présidente,
Marie-Laure GERLIER Secrétaire,
Mina CHARRA Secrétaire adjointe,
Tiphaine ORY Secrétaire adjointe,
Vincent GERLIER Trésorier adjoint,
Pierre SOYER Membre.

La secrétaire Marie-Laure GERLIER ouvre la séance à 18h30.

Bienvenue à toutes et tous, chers amis. Merci d'être aussi peu nombreux en cette fin d'après-midi.
Nous saluons et les remercions pour leur présence :

- MME Sibylle BERTAIL-FASSAERT Vice Présidente du Conseil Départemental de l'Aube représentant M DALLEMAGNE, Président,
- M Frédéric SERRA Maire Adjoint au Sport de Troyes représentant M BAROIN
- M Jean-Marc BUSSY Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

Nous vous présentons les excuses de Madame Valérie BAZIN-MALGRAS, députée de l'Aube qui adresse ses plus vifs encouragements à l'ensemble des bénévoles et licenciés, Monsieur LEROY président du Conseil Régional Grand Est, Madame PERAN Présidente du Comité Régional Handisport, Monsieur MENNERAT directeur de l'Aqualuc.

Vous aurez constaté l'absence de remise de document, respectant ainsi l'engagement du bureau envers l'éco-responsabilité.

Nous sommes 22 présents et 16 pouvoirs, soit 38 adhérents sur un total de 60, l'Assemblée peut donc délibérer valablement.

Je prends la parole au nom de notre Président Jérôme PHILIPS.

Nous sommes heureux de vous accueillir à notre Assemblée Générale annuelle du CLUB HANDISPORT TROYEN. Elle se tient, dans cette salle du complexe gymnique mise gracieusement à notre disposition par la Ville de Troyes que nous remercions infiniment.

Sur le site du club, vous avez sûrement pris connaissance du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025. Avez-vous des observations ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie pour l'adoption de ce PV. »

Avant de passer au 2^{ème} point de l'ordre du jour avec le rapport moral du Président, la secrétaire donne la parole à Monsieur SERRA qui s'excuse de devoir partir pour un conseil municipal. Il remercie le club pour l'invitation. Il rassure l'assemblée d'avoir compris les spécificités, besoins et impératifs de notre club. Il s'engage à soutenir notre demande de subvention.

Après l'intervention de Monsieur SERRA, la secrétaire poursuit la lecture avec le rapport moral.

Siège social : Maison des Associations 63 avenue Pasteur 10000 TROYES

Mail : clubhandisporttroyen10@gmail.com

Affilié à la Fédération Française Handisport et agréé D.D.C.S.P.P.

Déclaré à la Préfecture de l'Aube sous le N° 103000759

Siret : 47867379100016 Régie par la Loi de 1901



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 13 février 2026

*Oublier l'ennui et la solitude, faites du sport.
Ensemble surmontons le handicap.*

RAPPORT MORAL

Avant de commencer, nous avons une pensée pour Anne BUSSY, joueuse de BOCCIA qui nous a quittés cet été. Je vous propose de l'applaudir.

Nous remercions vivement les différentes collectivités, la région Grand Est, le département de l'Aube, les villes de Troyes, de La Chapelle Saint Luc, la commune de Maraye-en-Othe qui nous soutiennent financièrement et mettent à notre disposition divers locaux.

Au cours de cette année 2025, le Club HAndisport Troyen a été restructuré avec des nouveaux membres du bureau. Nous avons doublé les personnes à chaque poste important, pour éviter les désagréments en cas de maladie ou absence.

Face aux incertitudes financières de 2025, nous avons limité les achats onéreux de matériel. Mais, nous devons toujours faire face aux dépenses imprévues d'entretien, notamment les pneus de fauteuil (Pierre SOYER vous en parlera).

L'augmentation des effectifs des différentes sections est toujours une grande satisfaction pour un Président et quand s'ajoute la reprise d'une activité avec la piscine, c'est encore mieux.

Le club a eu de très bons résultats en boccia notamment au championnat de France.

Le foot fauteuil est toujours présent en Division 4. Ils ont intégré la coupe régionale de Bourgogne. Ceci double le nombre de matchs, ce qui va nous permettre de progresser.

La section de basket fauteuil a failli disparaître mais grâce à une prospection importante sur divers supports, l'équipe a repris la compétition avec un effectif renforcé.

A Pasteur, une petite équipe de pongistes (joueurs de ping-pong) joue les lundis et vendredis soirs en loisir.

L'activité que nous n'avons pas pu faire cette année et je le regrette fortement, ce sont les jours de promenade à vélo ... pas de notre faute, la météo n'était pas avec nous.

Le dynamisme est manifeste et les résultats sportifs sont très satisfaisants. Les différentes équipes de bénévoles sont soudées, animées par des encadrants énergiques et optimistes malgré les nombreuses difficultés rencontrées. Les sections détailleront leurs activités à la suite, je n'insiste pas plus longtemps.

L'année 2026 promet déjà de belles épopées avec de nombreux déplacements, loin de la région Grand Est. Ces déplacements constituent une dépense très importante dès lors que certains handicaps nécessitent un accompagnement spécifique, augmentant singulièrement les frais d'hébergement. Le rapport de Trésorerie précisera quelques éléments.

Siège social : Maison des Associations 63 avenue Pasteur 10000 TROYES

Mail : clubhandisporttroyen10@gmail.com

Affilié à la Fédération Française Handisport et agréé D.D.C.S.P.P.

Déclaré à la Préfecture de l'Aube sous le N° 103000759

Siret : 47867379100016 Régie par la Loi de 1901



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 13 février 2026

*Oublier l'ennui et la solitude, faites du sport.
Ensemble surmontons le handicap.*

Sur le plan des subventions, il convient de souligner qu'une simplification consistant à harmoniser les différents formulaires entre collectivités serait souhaitable et bienvenue, ceci dans le respect de leur autonomie.

Nous avons déjà une vision positive sur les effectifs du club pour 2026, il reste à ce que les résultats sportifs soient dans la même orientation.

Nous organiserons l'OPEN HANDISPORT avec l'équipe du CDH10.

Nous nous inscrivons comme organisateur d'activités dans le cadre du PASSEPORT LOISIRS de la Ville de Troyes.

Nous remercions infiniment :

- ✓ les sportifs pour leurs résultats,
- ✓ les adhérents loisirs pour leur participation joyeuse et combative,
- ✓ les bénévoles pour leur engagement au quotidien,
- ✓ les collectivités publiques, les partenaires, les instances fédérales pour leur soutien,
- ✓ le Comité Départemental Handisport de l'Aube pour son soutien et surtout la mise à disposition des véhicules pour transporter sportifs et bénévoles : sans transport, pas de compétition !

Je vous remercie pour votre écoute et nous passons au rapport d'activités.

RAPPORT D'ACTIVITES

Au plan du secrétariat, le bureau s'est réuni à 4 reprises en 2025 après l'Assemblée Générale. Le Club a participé aux journées nationales de la Fédération Française Handisport à Poitiers. Par ailleurs, nous avons rencontré M SERRA suite à l'AG 2025 et obtenu une rencontre avec la TCAT pour évoquer les transports de nos sportifs, notamment les difficultés rencontrées pour utiliser les navettes « Cœur de Ville ».

Nous avons réalisé une démonstration de BOCCIA, lors de la journée HANDI-TROYES.

Nous étions présents aux Jeux Régionaux de l'Avenir.

Nous avons engagé 2 étudiants avec le dispositif « SERVICES CIVIQUES ».

Le Club a participé à l'OPEN HANDISPORT de Troyes organisé par le comité départemental handisport.

Après divers échanges avec le directeur de l'Aqualuc, une convention a été signée en début de saison 2025/2026 réactivant ainsi la section NATATION.

En décembre, le COS Pasteur a sollicité le Club pour présenter diverses activités handi-sportives.

Nous passons maintenant aux rapports des différentes sections dans l'ordre suivant :

Siège social : Maison des Associations 63 avenue Pasteur 10000 TROYES

Mail : clubhandisporttroyen10@gmail.com

Affilié à la Fédération Française Handisport et agréé D.D.C.S.P.P.

Déclaré à la Préfecture de l'Aube sous le N° 103000759

Siret : 47867379100016 Régie par la Loi de 1901



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 13 février 2026

*Oublier l'ennui et la solitude, faites du sport.
Ensemble surmontons le handicap.*

Pierre parlera du Basket-fauteuil,
Tiphaine nous relatera la Boccia,
A nouveau, Pierre évoquera le Foot-fauteuil,
Mina racontera le tennis de table et pour finir discourra sur la natation sans nous noyer.

A toi Pierre !

Section BASKET FAUTEUIL

La section basket fauteuil s'exprime en année sportive de septembre à juin et cela peut être compliqué, surtout financièrement. Nous avons vécu la saison 24-25 avec difficulté, surtout sur le plan sportif où nous finissons troisième avec des joueurs démoralisés par les soucis liés aux difficultés à s'entraîner et où nous avons envisagé d'arrêter.

Ce d'autant que les revers financiers se sont accumulés, nous amenant à prendre des décisions drastiques tel que

- le non-renouvellement de la licence d'Abdel qui venait du Maroc,
- l'abandon du repas de fin de saison,
- oublier le tournoi de fin de saison.

Après un gros travail d'intersaison auprès des joueurs et la mise en place d'un tournoi à la CIME en octobre, nous sommes repartis avec l'objectif d'être compétitifs. Les joueurs sont plus assidus à l'entraînement, ceux-ci sont plus réguliers depuis septembre.

Depuis le début de saison, nous sommes invaincus et l'objectif est maintenant d'aller au play-off pour tenter de gagner le titre de champion de France de N3.

Nous devons aussi équilibrer nos finances pour évoluer au niveau supérieur si cela se présente. L'équipe s'est renforcée et est pleine d'enthousiasme.

Notre souhait pour 2026 : drainer beaucoup de spectateurs, car le basket fauteuil est un vrai spectacle avec une équipe Troyenne de qualité. Sans oublier une table de marque citée en exemple par notre fédération !

Je donne la parole à Tiphaine. »

Section BOCCIA

L'activité BOCCIA pour l'année 2025 a été magnifique, fructueuse en médailles : 8 compétitions officielles, 10 médailles remportées et 2 qualifications au championnat de France.

Elle a commencé tranquillement en mars à DIEUE SUR MEUSE où Brigitte revient avec une médaille de bronze.

Le 22 mars, Championnat Régional à BAZANCOURT qui a permis à Mina et Brigitte, gagnant chacune une médaille de bronze dans leur catégorie, d'être sélectionnées pour le Championnat de France.

Siège social : Maison des Associations 63 avenue Pasteur 10000 TROYES

Mail : clubhandisporttroyen10@gmail.com

Affilié à la Fédération Française Handisport et agréé D.D.C.S.P.P.

Déclaré à la Préfecture de l'Aube sous le N° 103000759

Siret : 47867379100016 Régie par la Loi de 1901



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 13 février 2026

*Oublier l'ennui et la solitude, faites du sport.
Ensemble surmontons le handicap.*

Le 10 mai 2025, un évènement organisé au complexe sportif du groupe Saint-Joseph, handisportifs et valides ont formé des équipes mixtes autour d'activités variées : boccia, volley fauteuil, basket fauteuil, curling et parcours en fauteuil.

Un moment fort de partage et de convivialité où chaque participant est reparti avec une coupe symbolique.

Le 14 mai 2025 - présence du club place de l'Hôtel de Ville pour la journée HANDI-TROYES avec démonstration et initiation à la boccia pour petits et grands dans une ambiance bienveillante.

Une belle opportunité de faire connaître notre sport et nos valeurs au grand public troyen.

Le 24 mai, coupe nationale à SAINT-AVOLD où Mina gagne la médaille d'or. Brigitte et Jennifer obtenant une quatrième place, chacune dans sa catégorie.

Lors de l'Open national de TAGNON les 7 et 8 juin, Mina s'illustre encore avec une médaille d'or.

Pour le Championnat de France, destination THUIR en pleine canicule fin juin, nos deux athlètes ont brillamment représenté le Club et le Département de l'Aube. Brigitte revient avec une très belle médaille de bronze et Mina obtient une belle quatrième place.

Une cagnotte solidaire a été organisée pour soutenir financièrement la participation de nos championnes, sans toutefois combler le coût global de la compétition.

En juillet 2025 à la CIME, la section a organisé un tournoi interne et amical en doublette dans la bonne humeur pour marquer la pause estivale.

Pour clôturer ces rencontres sportives 2025, Mina ramène de nouveau, une médaille de bronze au dernier championnat régional Grand Est à Flavigny, lui ouvrant à nouveau la porte pour le championnat national de Bruz de juin 2026.

Depuis septembre 2025, le créneau du lundi après midi à la CIME a été allongé et est désormais de 14h à 16h30, la première heure étant réservée à l'entraînement des compétitrices et compétiteurs.

L'équipe s'agrandit d'année en année, la bonne humeur et l'esprit d'équipe règnent.

L'année 2025 restera gravée dans l'histoire de la Boccia du Club Handisport Troyen comme exceptionnelle. Les performances remarquables de nos athlètes, leur progression constante et leur esprit d'équipe sans faille ont fait la fierté du club et du département de l'Aube.

Au-delà des médailles et des classements, c'est l'âme du C.H.A.T qui s'est pleinement exprimée tout au long de cette année : une famille soudée qui se soutient dans les victoires comme dans les défaites.

Bravo à nos joueurs ! Grand merci aux bénévoles.

2026 débute déjà très bien avec une médaille de bronze pour Mina le 1^{er} février au National de BAISIEUX. Je donne la parole à Pierre. »

Siège social : Maison des Associations 63 avenue Pasteur 10000 TROYES

Mail : clubhandisporttroyen10@gmail.com

Affilié à la Fédération Française Handisport et agréé D.D.C.S.P.P.

Déclaré à la Préfecture de l'Aube sous le N° 103000759

Siret : 47867379100016 Régie par la Loi de 1901



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 13 février 2026

*Oublier l'ennui et la solitude, faites du sport.
Ensemble surmontons le handicap.*

Section FOOT FAUTEUIL NATIONAL 4

La saison de septembre 2024 à juin 2025 fut un moment de transition et de restructuration de la section. Avec un effectif très réduit nous avons démarré, avec de nombreux problèmes à résoudre.

Les créneaux d'entraînements souvent indisponibles le samedi matin, avec un an d'expérience et quelques compromis nous arrivons partiellement à gérer ce problème aujourd'hui.

Le manque d'effectif : cela s'est résolu au fil des mois, néanmoins nous pouvons encore accueillir des nouveaux.

Le matériel, qui avait besoin de beaucoup d'entretien, entre les pneus, les batteries et les aménagements pour les pathologies des joueurs, cela s'est traduit par un gros investissement financier et beaucoup de temps pour nos bénévoles et une aide non négligeable du CDH 10.

Un autre problème crucial, peu de rencontres sur cette D4, 4 plateaux de 2 à 3 matchs sur la saison. Après discussions avec les équipes les plus proches, nous avons intégré un championnat loisirs et la coupe de Bourgogne qui nous permettent de jouer 4 plateaux supplémentaires et participent ainsi à la motivation retrouvée.

Enfin Pascal qui a passé son BPJEEPS en alternance au CDH10 assure depuis septembre 2024 l'entraînement tous les 15 jours en alternance avec Enzo capitaine de l'équipe. 2 services civiques aident les entraîneurs régulièrement. Sans oublier les bénévoles que je remercie chaleureusement.

Nous avons, devant nous, une situation beaucoup plus saine et sereine, avec une motivation et un enthousiasme retrouvés.

Je donne la parole à Mina.

Section TENNIS DE TABLE

L'activité Tennis de table tourne au ralenti depuis trois ans avec seulement un adhérent qui vient régulièrement aux entraînements.

La section tennis de table propose deux séances par semaine le lundi et le vendredi, au gymnase du COS Pasteur aux mêmes horaires que la Boccia.

Depuis la rentrée de septembre, un nouvel adhérent est venu nous rejoindre pour participer à la séance du vendredi soir.

Si vous êtes intéressés ou connaissez des personnes qui le sont, venez nous rejoindre.

Et maintenant, je vais vous parler de natation.



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 13 février 2026

*Oublier l'ennui et la solitude, faites du sport.
Ensemble surmontons le handicap.*

NATATION

C'est reparti, le Club a un créneau à la piscine AQUALUC de la Chapelle-Saint-Luc.

Ils sont 8 nageurs depuis le 16 octobre 2025, à profiter des bassins chaque jeudi de 17h00 à 19h00, même pendant les vacances scolaires.

- Mina teste ses capacités à la brasse et combat la trop forte capacité de flottaison de son corps.
- Jennifer, l'infatigable, ne s'arrête jamais et est toujours la dernière à sortir du bassin. C'est notre marathonnienne de la nage.
- Sébastien, le nageur tranquille, fait ses petites longueurs un coup avec les bras, un coup accompagné des jambes, le tout en douceur.
- Marie-Laure ré apprivoise petit à petit les sensations qu'elle a bien connues dans l'eau et teste les mouvements de nage et la flottaison sur le dos.

Seul impératif pour accéder au bassin : être accompagné d'une personne valide pour toute personne présentant un handicap visible ou pas (épilepsie, risque diabétique important...).

Un grand merci à la ville de la Chapelle Saint Luc, de nous permettre d'accéder à cette infrastructure et à nos bénévoles qui accompagnent nos nageurs : Myriam, Pierre, Jodie et Vincent

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Je passe la parole à Marie-Laure.

Merci Mina et nous passons maintenant au rapport financier et à celui du contrôle des comptes.

En l'absence de la trésorière Elisabeth SOYER pour raisons de santé, Vincent GERLIER Trésorier adjoint va s'y coller.

Siège social : Maison des Associations 63 avenue Pasteur 10000 TROYES

Mail : clubhandisporttroyen10@gmail.com

Affilié à la Fédération Française Handisport et agréé D.D.C.S.P.P.

Déclaré à la Préfecture de l'Aube sous le N° 103000759

Siret : 47867379100016 Régie par la Loi de 1901



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 13 février 2026

*Oublier l'ennui et la solitude, faites du sport.
Ensemble surmontons le handicap.*

RAPPORT FINANCIER - ANNÉE 2025

Après une année 2024 déficitaire pour un peu plus de 7453,43 euros, le bilan 2025 affiche un résultat positif de 7692,05 euros c'est une bonne nouvelle. J'y reviens un peu plus tard.

Au 31 décembre, le cumul des disponibilités est de 36 380,59 euros détaillé ainsi :

- CPTÉ CREDIT MUTUEL – 3449,61
- CPTÉ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE – 2066,34
- CPTÉ BANQUE POPULAIRE – 6887,65
- LIVRETS – 23062,32
- CAISSE – 914,67

Les dépenses pour l'année 2025 présentent un cumul de 36 809,63 euros.

Les évolutions significatives concernent :

- la baisse des frais d'arbitrage pour un peu plus de 3 000 euros due notamment à l'absence de compétition de Boccia organisée par notre club ;
- la diminution de plus de 1700 euros des fournitures d'entretien, cette rubrique est appelée à augmenter afin de garantir le matériel dans un état satisfaisant en vue d'obtenir des résultats, notamment pour le basket fauteuil ;
- la hausse des achats de matériels pour près de 1600 euros, conséquence de la garantie de disposer de matériel conforme pour les compétitions de Boccia ;
- l'augmentation des frais de carburant, liée à celle des compétitions éloignées, pour 300 euros, des frais de déplacements (hôtels notamment) pour 500 euros, des inscriptions pour 1400 euros ;
- la progression des frais de locations pour 250 euros, du fait de la nécessité de louer la CIME pour les entraînements de Foot fauteuil du samedi ;
- le doublement des coûts d'assurance, tout simplement du fait d'un règlement de deux échéances annuelles (2025 en janvier et 2026 en décembre dernier).

Concernant les recettes pour un cumul de 44501,68 euros :

- les subventions reçues du département et de la Ville de Troyes sont en diminution pour un cumul de 4210 euros – ceci est la conséquence de la décision du club de ne réaliser aucun investissement en 2025 ;
- le total des cotisations des licences est en augmentation significative pour plus de 800 euros ;
- les contributions pour plus de 1500 euros des compétiteurs et accompagnants aux frais d'hébergement lors de déplacements éloignés ;
- la constatation de profit sur exercice antérieur pour 8480 euros.

Cette dernière somme conduit au résultat positif constaté, sans lui, le résultat serait déficitaire.

La recherche de subventions est un travail quotidien pour le bureau, et d'autant plus fastidieux que les documents budgétaires à compléter sont différents d'une collectivité à l'autre.

En conclusion, les finances restent fragiles et ne permettent actuellement aucun investissement.

Dans la perspective d'une montée en N2 de la section basket fauteuil, nous devons multiplier les ressources.

Siège social : Maison des Associations 63 avenue Pasteur 10000 TROYES

Mail : clubhandisporttroyen10@gmail.com

Affilié à la Fédération Française Handisport et agréé D.D.C.S.P.P.

Déclaré à la Préfecture de l'Aube sous le N° 103000759

Siret : 47867379100016 Régie par la Loi de 1901



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 13 février 2026

*Oublier l'ennui et la solitude, faites du sport.
Ensemble surmontons le handicap.*

Monsieur Valéry MICHON, adhérent, interroge le rapporteur sur le profit sur exercice antérieur. Vincent et Pierre lui répondent qu'il s'agit d'une position de l'année dernière. En effet, en 2024, il avait été enregistré une somme en charges comptabilisées d'avance qu'il convenait de purger afin de ne pas polluer l'année 2026.

N'ayant plus de questions sur le rapport financier, Vincent laisse la parole à Mélanie MEDIANIC, vérificatrice des comptes.

RAPPORT de la vérificatrice des comptes – voir annexe

- Il n'y a aucune question sur ce rapport.

BUDGET prévisionnel 2026 – voir annexe

- Il n'y a aucune question sur ce rapport

VOTE DES DIFFERENTS RAPPORTS

- Concernant le rapport moral,

Aucune abstention et aucun vote contre, il est adopté à l'unanimité. Je vous en remercie.

- Concernant le rapport d'activités incluant ceux des différentes sections,

Aucune abstention et aucun vote contre, il est adopté à l'unanimité. Je vous en remercie.

- Concernant le rapport financier,

Aucune abstention et aucun vote contre, il est adopté à l'unanimité. Je vous en remercie.

- Concernant le rapport de la vérificatrice aux comptes,

Aucune abstention et aucun vote contre, il est adopté à l'unanimité. Je vous remercie pour l'adoption de ce rapport qui donne le quitus à la trésorière pour la gestion de l'année 2025.

INTERVENTIONS DES INVITES

Sibylle BERTAIL-FASSAERT représentant Mr Philippe DALLEMAGNE, président du conseil départemental de l'Aube, nous fait part de son attachement à l'inclusion, aux sports adaptés. Elle félicite et remercie le club, tous les bénévoles, les participants pour les actions et les résultats. Madame Sibylle BERTAIL-FASSAERT précise que le département soutient le handisport en poursuivant sa politique de subventions aux associations.

Jean-Marc BUSSY pour le CDOS est admiratif des réussites et note que les déplacements représentent le tiers du budget. Il nous remercie de l'invitation, nous rappelle qu'il est possible de solliciter le CDOS pour des véhicules adaptés en soulignant qu'il faut beaucoup anticiper cela car la demande est forte. Il affirme

Siège social : Maison des Associations 63 avenue Pasteur 10000 TROYES

Mail : clubhandisporttroyen10@gmail.com

Affilié à la Fédération Française Handisport et agréé D.D.C.S.P.P.

Déclaré à la Préfecture de l'Aube sous le N° 103000759

Siret : 47867379100016 Régie par la Loi de 1901



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 13 février 2026

*Oublier l'ennui et la solitude, faites du sport.
Ensemble surmontons le handicap.*

que le sport constitue un investissement pour notre jeunesse en situation de handicap ou non, ainsi que pour l'ensemble de notre société. Il félicite le président et le bureau.

Pierre SOYER président du CDH 10 renouvelle l'engagement du CDH auprès de notre club sur le plan matériel, logistique, transport et financier. Une période difficile semble être passée et il reste optimiste pour l'avenir. Le CDH 10 sera toujours aux côtés du club.

Au nom du président, la secrétaire remercie les invités pour leurs interventions et demande à l'assemblée si d'autres personnes veulent s'exprimer.

INTERVENTION DES PARTICIPANTS

Tiphaine adresse les remerciements du club aux services civiques. Elle rappelle le renouvellement de l'agrément pour 3 ans et la place importante des services civiques dans le déroulement des entraînements et des compétitions sportives.

En l'absence de question et avant de clore cette AG, il est maintenant temps de remercier :

- les représentants des différentes collectivités et organismes ;
- les rédacteurs des différents rapports ;
- les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette AG ;
- et vous tous pour votre présence et votre écoute.

Au nom du Président, et pour clôturer cette Assemblée Générale 2026, la secrétaire invite le public au verre de l'amitié.

MERCI à TOUTES et TOUS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le Président
Jérôme PHILIPS

La Secrétaire
Marie-Laure GERLIER